



Les métiers

Le CAP AEPE forme des professionnels chargés de l'accueil, l'accompagnement des jeunes enfants dans leurs différentes activités quotidiennes : **toilette, repas, loisirs, ...**

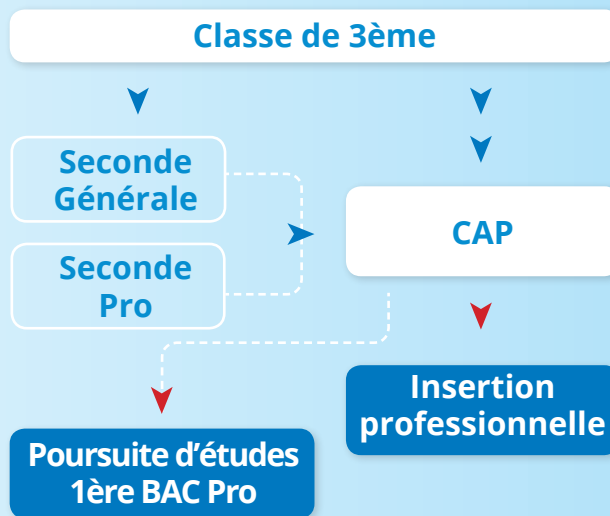
Le titulaire du CAP AEPE peut exercer dans tous les établissements concernés par la petite enfance (crèche, halte-garderie, école maternelle), mais aussi à domicile. Il contribue au développement de l'enfant et travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels.



Conditions d'admission et inscriptions



L'admission s'effectue sur dossier après la troisième mais aussi lors de procédure de type passerelles après une seconde générale ou professionnelle.





Contenu de la formation

Le CAP AEPE se déroule en **deux ans** après la troisième de collège et comprend :

- des enseignements généraux (français, biologie, nutrition),
- des enseignements professionnels (techniques socio-éducatives et de loisirs, prise en charge de l'enfant en structures collectives, etc.).

Les activités en atelier s'effectuent en groupes à effectifs réduits. La formation contient également une période de **12 semaines en milieu professionnel**.



Débouchés et poursuite d'études



Poursuites d'études possibles :

Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne

Concours d'aide-soignant(e)

Concours d'auxiliaire de puériculture

Informations utiles

Lycée Pablo PICASSO
Tél. 04 68 50 04 13
<https://pablo-picasso.mon-ent-occitanie.fr/>